

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE  
DALHEIM

Dalheim, le 5 février 2021



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que

**par l'autorisation modifiée numéro EAU/AUT/16/0390 du 29 janvier 2021 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**

**la société Nei Haus S.A. est autorisée**

**à réaliser des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier "Pëtztécker" à Welfrange.**

**L'autorisation afférente est déposée à l'inspection du public au secrétariat communal à la Mairie de et à Dalheim, Gemengeplaz, pendant 40 jours, à partir du lundi 8 février 2021 jusqu'au vendredi 19 mars 2021 pendant les heures d'ouverture de la Mairie.**

Contre cette décision un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge de fond. Le recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de l'autorisation.

Le bourgmestre,  
Joseph HEISBOURG

Handwritten signature of Joseph Heisbourg in blue ink.



Le secrétaire ff,  
Romaine RASSEL

Handwritten signature of Romaine Rassel in blue ink.

### Certificat de Publication

Il est certifié que la présente est publiée  
et affichée à partir du lundi 8 février 2021 jusqu'au vendredi 19 mars 2021 inclus.

Dalheim, le 5 février 2021

Le bourgmestre,  
Joseph HEISBOURG

Handwritten signature of Joseph Heisbourg in blue ink.



Le secrétaire ff,  
Romaine RASSEL

Handwritten signature of Romaine Rassel in blue ink.